Il avait déjà manifesté l'intention d'en finir avec la vie.

Le don du duc d'Orléans aux employés de la Conciergerie

Paris, 20 juillet. — On sait que M. le duc d'Orléans, en quittant la prison de la Conciergerie pour être dirigé sur la maison centrale de Clairvaux, avait remis au directeur de cette prison une somme de 1,000 fr. destinée au personnel des gardiens et des employés.

Le règlement pénitentiaire s'opposant à ce que ce don fut accepté, la somme avait été renvoyée au greffe de la maison centrale de Clairvaux pour être inscrite au compte du prince auquel elle était ainsi rendue.

Les achats de menus objets faits par M. le duc d'Orléans dans les ateliers du pénitencier n'ayant pas atteint le chiffre du dépôt, le directeur de la maison centrale, M. Arnaud, a fait savoir au prince qu'il tenait à sa disposition le reliquat de son compte.

Mgr le duc d'Orléans a répondu à M. Arnaud, en le priant de vouloir bien distribuer cette somme à ceux des prisonniers graciés à l'occasion du 14 juillet qui lui paraîtraient intéressants.

Le désir du prince a pu être réalisé.

Un livre de M. Wilson

Paris, 20 juillet. — On lit dans l'*Estafette* :

« Nous apprenons de source sûre que M. Wilson s'occupe aussi mystérieusement qu'activement de préparer un ou plusieurs volumes de souvenirs personnels.

» Cet ouvrage s'étendra de 1870 à 1888 et contiendra, paraît-il, sur les hommes et sur les évènements des révélations curieuses et piquantes, dont quelques-unes font inattendues. »

Le budget et M. Rouvier

Paris, 20 juillet. — On ne sait pas encore d'une façon précise où M. Rouvier va proposer de chercher les recettes nécessaires pour combler le trou fait à son budget. On a parlé d'une surtaxe sur l'alcool; on dit aussi maintenant que le ministre proposerait de porter à 15 francs la surtaxe de 10 francs déjà projetée sur les sucres dits indemnes.

La santé du général Saussier

Paris, 20 juillet. — La maladie du général Saussier suit son cours sans incident.

Voici les deux derniers bulletins signés des trois médecins qui donnent leurs soins au gouverneur de Paris :

Vendredi : « Amélioration continue. »

Samedi : « Etat stationnaire. »

Le drame de la rue d'Avron, à Paris

Un rédacteur du *Figaro* a recueilli de la bouche de Mme Hayem les renseignements suivants :

« Vous savez mon bon, mon cher compagnon, mon mari, était fier, fier... trop peut-être. Il avait connu, avant d'aller au Mexique, des sénateurs, des députés, des journalistes... il avait un peu vécu de « votre vie de Paris » et alors, en revenant pauvre, il s'est figuré qu'on ne le reconnaîtrait plus.... Il me disait : « On ne peut pas se mettre à genoux, pourtant !... »

» — Il a cherché du travail, alors ?

» — Oh ! oui, et on lui en a promis beaucoup: mais presque toujours ce n'était presque rien...

» Nous nous hasardons à demander si le ménage infortuné avait beaucoup de dettes « criardes » dans le quartier...

» — Pas une, monsieur, dit la pauvre femme sauf les deux derniers « termes », et mon pauvre mari ne pouvait pas supporter cette idée...

» Nous savions déjà que ces « termes » formaient la modique somme de 51 fr. 20, « vingt-cinq francs soixante par terme ».

» C'est à peu près pour dix pièces de cent sous que la famille Hayem s'est retirée de ce monde de misères... »

Mme Hayem, qui est toujours en traitement à l'hôpital Teron, va de mieux en mieux.

Le roi Milan en Serbie

Belgrade, 20 juillet. — L'ex-roi Milan avait annoncé ces jours-ci qu'il quitterait bientot la Serbie pour aller faire une cure à Carlsbad. Cette assurance avait tranquillisé les régents et amené une certaine détente.

Aujourd'hui, l'ancien souverain manifeste l'intention de partir avec son fils pour le camp de Kragujevatz et l'on craint de graves évènements.

On croit que Milan se rend au milieu de l'armée pour se faire proclamer régent.

Les troupes seraient gagnées et prêtes à se soulever.

Si le coup d'Etat se réalisait sans réussir, ce serait la fin de la dynastie des Obrenowitch.

Tout le monde ici est convaincu que l'ex-roi est sur le point de jouer sa dernière carte.

Le choléra

Brescia, 20 juillet. — Une dame arrivée de Gênes est morte du choléra. Elle avait été reconnue atteinte de ce mal et mise en une habitation isolée par les soins du médecin municipal et de l'assesseur du maire.

Saint-Pétersbourg, 20 juillet. — D'après certains avis reçus ici, il paraîtrait que l'épidémie du choléra aurait redoublé d'intensité en Perse; les décès seraient très nombreux.

La chaleur dans le sud de la Russie est telle qu'on n'en a pour ainsi dire jamais constaté de semblable.

Un grand nombre de décès sont dus à des insolations et aux conditions généralement défavorables de l'atmosphère.

On craint que le choléra ne se déclare en Crimée; quelques cas douteux auraient, dit-on, été constatés.

La situation à Buénos-Ayres

Buenos-Ayres, 20 juillet. — On éprouve de vives alarmes au sujet de la situation politique. Il en résulte un grand malaise. Des renforts de troupes sans armes sont arrivés cette nuit.

Mort de Richard Wallace

Paris, 21 juillet. — Sir Richard Wallace, le philanthrope bien connu est mort hier à Paris dans sa 72e année.

Assemblée générale des cardinaux et des évêques

Rome, 21 juillet. — Le bruit court que le pape aurait l'intention de convoquer tous les cardinaux et tous les évêques, pour leur exposer la situation actuelle de l'Eglise.

Cette assemblée, qui serait une sorte de concile, aurait lieu à Rome au printemps prochain.

L'élection de Béziers

Béziers, 21 juillet. — Elections pour la première circonscription de Béziers.

(Scrutin de ballottage)

Inscrits : 25.531. | Votants : 12 890

MM. Mas, opp..... 7.560 v. Elu

Fournier, boul..... 5.330

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

UN GRAVE ACCIDENT A LA GARE

Dimanche vers quatre heures et demie de l'après-midi, le bruit se répandait en ville qu'un accident venait de se produire à la gare et que le nombre des blessés était considérable; on parlait de plusieurs morts.

La nouvelle de l'accident était malheureusement vraie, mais on en avait exagéré les conséquences. Les blessés sont au nombre de six; il y a tout lieu d'espérer qu'aucun d'eux ne succombera.

L'accident

Le train-tramway, qui part de Lille à trois heures 45 du soir, venait d'être annoncé par la gare de Croix. Il devait par conséquent être en gare de Roubaix à 4 h. 04 minutes, ce train n'ayant pas de retard.

Il avait quitté depuis quelques secondes, la halte de l'Allumette, quand l'aiguilleur, M. Jules Klein, ainsi que cela se fait habituellement lorsque la voie est libre, fit signe au mécanicien, avec un drapeau rouge, qu'il pouvait avancer en toute sûreté.

Au croisement des aiguilles raccordant les voies de garage aux voies principales était stationné le train de marchandises n° 3954 ; ce train se trouvait à soixante mètres environ du poste de l'aiguilleur dont la cabine est placée à quelques mètres du pont de Mouveaux, et occupait la voie n° 5.

L'aiguilleur avait à peine donné le signal réglementaire au train-tramway, que, tout-à-coup, il vit le train de marchandises se mettre en mouvement et s'avancer lentement vers la voie n° 1, qui était celle suivie par le train de voyageurs.

On juge de l'affolement de l'aiguilleur en voyant les deux machines marcher l'une à la rencontre de l'autre. Il fit aussitôt tout ce que les règlements lui prescrivent en pareil cas et il agita désespérément son drapeau rouge pour donner ordre au mécanicien du train de manœuvre, de faire machine en arrière.

La voie, décrivant à cet endroit une légère courbe, ce ne fut que lorsque les deux trains se trouvèrent à quelques mètres l'un de l'autre que les mécaniciens renversèrent la vapeur. Mais il était trop tard. Un choc épouvantable eut lieu : la machine du train 3954 venait de prendre en écharpe les voitures du train de voyageurs. Le coup avait été si violent qu'il fut entendu de très loin et que des personnes passant rue de l'Alouette, crurent qu'une détonation ou une explosion venait de se produire.

Des cris aigus partirent des voitures ; plusieurs voyageurs furent précipités sur le sol. Sur un parcours de vingt mètres environ, ce n'était que débris de verre, de bois et de fer; ici, une banquette coupée en morceaux, là un filet tordu, une portière aplatie par le choc, etc., etc.

Bientôt on vit au milieu de ces débris, des corps se mouvoir, et des figures couvertes de sang.

Le personnel de la gare accourut à l'endroit où la catastrophe venait de se produire. Les voyageurs qui avaient été épargnés, et les hommes d'équipe, se portèrent au secours des blessés.

Les blessés

Le nombre des blessés est de six. Il y avait heureusement qu'un petit nombre de voyageurs dans le train, et le sinistre eût été épouvantable, si le choc avait eu lieu au moment du passage du train tramway de 7 heures 09 qui, disent les employés de la compagnie, est un des trains les plus fréquentés de la journée.

Parmi les blessés les plus gravement atteints se trouve le conducteur chef, M. Duvet. Il a été relevé dans un état si pitoyable que le bruit de sa mort avait couru. Grâce aux soins qui lui ont été donnés, son état est maintenant aussi satisfaisant que possible. Il a une fracture de la jambe gauche, une plaie profonde à la tête et des contusions multiples par tout le corps. Il a été transporté sur une civière de secours, à l'Hôtel-Dieu.

Un autre blessé a également dû être transporté à l'Hôtel-Dieu ; c'est un menuisier, âgé de 38 ans environ, M. Charles *Decuyper*, habitant la rue de la Guinguette à Fives-Lille.

M. Decuyper a reçu à la jambe droite une plaie très profonde mais dont les suites ne sauraient être graves. Il se plaint en outre de fortes douleurs internes qui sont le résultat du choc terrible qui s'est produit lors de la rencontre des deux trains.

Une mère et sa fille Mme Declocquemend, née Anaïs Bataille et Mlle Céline Declocquemend, âgée de 16 ans, ont aussi été trouvées parmi les blessés. L'une a reçu des contusions par tout le corps et la jeune fille se plaint de forte douleurs aux jambes ; la jambe droite paraît surtout avoir été atteinte. Ces deux personnes ont été transportées dans le bureau de M. Deleplanque, sous-chef de Gare, qui s'est montré rempli de zèle et de dévouement.

Mme et Mlle Declocquemend, après avoir reçu des soins, ont pu repartir par le train de 6 heures 11 m. pour Lille; elles habitent à Fives, la rue Berfauld.

Le cinquième blessé est le mécanicien de la machine du train de manœuvre, M. Jugand. Il a eu la main droite fortement entamée, parce qu'il la tenait appuyée sur le régulateur au moment où le choc a eu lieu. De plus, il a des écorchures aux bras et des contusions à la figure et au crâne.

Il s'est rendu, accompagné de plusieurs amis, à l'estaminet de « Ste-Barbe; » c'est là qu'il a été soigné, et il a pu reprendre, deux heures plus tard, le train pour Lille.

Le sixième et dernier blessé est un garçon de douze ans, Gustave Ingels, dont le père, employé à la compagnie du Nord, se trouvait avec son fils dans le train-tramway. Ce jeune homme avait la figure couverte de sang; il a été conduit dans le bureau de la douane. Ses blessures se bornent à des plaies contuses à la face et plusieurs contusions aux bras et aux jambes. Son état n'offre aucune gravité; il a pu, en compagnie de son père, prendre le train de 6 h. 11, pour Lille.

Parmi les voyageurs, il s'en trouve encore un grand nombre qui ont reçu des égratignures et des contusions ; mais, les six personnes que nous venons de citer sont les seules qui aient été assez grièvement atteintes.

Les soins les plus empressés ont été donnés aux victimes par MM. les docteurs Carrette et Largillière, qui sont arrivés sur les lieux de l'accident, peu de temps après qu'il s'était produit.

Les causes de l'accident

Il serait bien difficile, à l'heure qu'il est, de donner la cause exacte du sinistre. Les signaux avaient été faits d'une façon très régulière, les disques fonctionnaient bien et se trouvaient normalement placés. Une question se pose et il ne nous appartient pas de la résoudre. Comment se fait-il que le mécanicien du train 3954 se soit mis en marche alors que la voie était fermée, ou du moins devait l'être, puisque la circulation de la voie principale n° 1, était libre? C'est le point qui reste à éclaircir.

Le mécanicien et l'aide-machiniste du train de manœuvre prétendent que l'aiguilleur Klein n'aurait pas rempli tout son devoir ; Klein affirme, de son côté, que le mécanicien causait avec un de ses collègues conduisant une autre machine de manœuvre n° 2612 et que c'est dans un moment d'inattention qu'il s'est mis en marche. Mais tout cela n'est pas prouvé et il n'est pas facile de démontrer à qui incombent les responsabilités de cet accident.

Après l'accident

Des scènes navrantes se sont produites sur les quais de la gare, parmi les personnes qui attendaient des parents et des amis. Les employés eurent toutes les peines du monde à maintenir la foule qui voulait se porter sur le point de la voie où s'est produit l'accident. Les rues du Grand-Chemin et de l'Alma regorgaient de monde.

On a procédé au déblaiement de la voie ; les voitures endommagées, ainsi que la machine et le tender du train de manœuvre, qui sont complètement hors d'usage, ont été remisés sur les voies de garage. La machine du train-tramway n'a subi aucune avarie.

La gendarmerie, la police et un inspecteur du chemin de fer du Nord, accompagné d'un commissaire de surveillance administrative de la gare de Lille ont chacun de leur côté, commencé une enquête et interrogé les blessés et plusieurs témoins.

La nouvelle de cet accident s'est répandue avec une grande rapidité dans toute la ville et dans les communes voisines; elle a fait l'objet de toutes les conversations jusqu'à une heure avancée de la soirée.

Concours poétique à l'« Hirondellier militaire ». — C'est dimanche, à trois heures de l'après-midi, qu'a eu lieu le concours poétique organisé par M. Desbouvrie, le patient éleveur des hirondelles.

Malgré l'incertitude du temps, beaucoup d'amateurs s'étaient donné rendez-vous à l'*Hirondellier militaire*, le coquet estaminet du quai de la Vigne.

Plus de trente concurrents avaient envoyé des pièces de vers, les unes, non encore jugées, traitant un sujet libre, les autres, le sujet imposé : l'*Armée Aérienne*, et dans les deux genres, en patois divers et en français.

Le jury, composé comme suit, donnait toutes les garanties aux concurrents : comme présidents d'honneur, deux hommes dont Lille et Roubaix s'honorent à juste titre : MM. G. Nadaud et Desrousseaux. M. P. Philippe, président; M. Delannoy, instituteur, secrétaire; MM. Dorion, Ravaux Victor et Louis Catrice.

A l'appel de son nom chaque candidat vient lire ou chanter son œuvre.

Comme on le pense bien, tous les candidats n'étaient pas présents ; il y avait des œuvres envoyées de très loin.

Le président du jury lit les œuvres des absents, et la première partie, morceau imposé, puis le jury se retire pour délibérer.

Nous ne pouvons donner un aperçu de chacune des œuvres faites en l'honneur des hirondelles militaires, nous nous bornerons aux extraits suivants, pris dans les morceaux les plus appréciés :

. . . . . .

Pars, mignon soldat, tu n'as rien à craindre
De nos ennemis, pars, reine de l'air,
Le plomb meurtrier ne saurait t'atteindre :
On ne cherche pas à frapper l'éclair!

Vous aimer, chers oiseaux, c'est aimer la patrie,
Gloire à vous, gloire encore à l'homme intelligent
Qui vient de vous dompter, oui, gloire à Desbouvrie
Qui vous fait oublier le ciel de l'Orient.

Eh! gazouillez donc, brunes hirondelles!
Puisque nous chantons, gazouillez encore !
Le vol est en fleurs et les fleurs sont belles,
Le ciel est d'azur, le soleil est d'or.

(Tiré du morceau de M. Ant. Roule, St-Etienne.)

Une dame de Roubaix a envoyé au concours un morceau duquel nous extrayons les vers suivants :

Roubaix! cité laborieuse et industrielle
A déjà commencé avec son hirondelle
Car l'un de ses enfants a trouvé le moyen
D'en faire pour l'armée un soldat aérien.
Va, messagère, va vite, c'est pour la France,
Et parmi tous nos cœurs viens jeter l'espérance,
Que le vent te soit doux, le ciel hospitalier
Et rentre promptement à ton hirondellier.

Un jeune poète de Tourcoing, qui a eu beaucoup de succès dans des morceaux en patois, a fort bien chanté son œuvre écrite en français.

Nous donnons ci-dessous le refrain et le premier couplet :

Vole à tire-d'aile,
Gentille hirondelle,
Prends sous les lilas
Tes joyeux ébats.
Mais si l'air frisonne,
Si le canon tonne,
Ne faiblis jamais
Bel oiseau Français.

1er COUPLET

Echappés des jardins de *Flore*,
En traversant toutes les mers,
Hier on vous appelait encore
Oiseaux ennemis des hivers.
Hirondelles de l'espérance,
Sachant toujours charmer le cœur,
Vous ne quitterez plus la France ;
Cela nous portera bonheur.

Force nous est de terminer ces citations et c'est à regret que nous le faisons car les morceaux en patois ont grandement leur mérite. D'ailleurs il en reste encore et dimanche prochain les amateurs pourront tout à leur aise, aller goûter chez M. Desbouvrie les charmes de la poésie; ils assisteront aussi à la distribution des prix et à la proclamation des lauréats.

Nous ne pouvons terminer sans dire quelques mots sur la fête intime qui a eu lieu après le concours ; M. G. Nadaud s'était retiré. M. Desrousseaux seul restait et c'est lui qui, avec le talent qu'on lui connaît, et sa verve intarissable, a fait passer au jury et à quelques rares privilégiés, une heure charmante. Il a donné la primeur d'une de ses pasquilles inédites : *Mariotte*; c'est tout simplement délicieux ; nous ne citons que celle-là pour ne pas nous étendre trop.

Les succès de l'« Aviron ». — Le cercle nautique de l'*Aviron* vient de remporter un nouveau succès aux régates d'Abbeville qui ont eu lieu hier dimanche.

Le Congo a obtenu le premier prix en deux juniors.

Par suite d'un accident survenu pendant les courses du skiff, M. Truffaut n'a pu concourir.

Le cercle l'*Aviron* n'avait envoyé à Abbeville que deux équipes.

La Société de protection des apprentis et enfants employés dans les manufactures, vient de décerner des récompenses à deux de nos concitoyens :

M. Descourt, directeur de la filature Henri Delattre à Roubaix; grande surveillance et dévouement aux apprentis depuis 25 ans, *médaille d'argent*.

M. Lecomte Jean-Baptiste, directeur de la filature Edouard Ferrier, 40 ans de services et de dévouement aux apprentis, *médaille d'argent*.

Fête de famille. — Dimanche après-midi, Mlle Octavie Servenay, professeur de piano, offrait aux parents de ses élèves une petite fête qui a fait sensation.

Les différents morceaux de piano ont été parfaitement exécutés; une petite pièce, très naturellement jouée, a mérité les applaudissements des parents, qui avaient eu tous à cœur de témoigner leur intérêt à leurs enfants et à leur excellent professeur.

Mlle Servenay a chanté avec âme et a été vivement appréciée. Malgré l'émotion qui envahit toujours un professeur dans une telle circonstance, elle a conservé tout le sang-froid de la maîtresse dévouée.

La petite fête a été charmante; on ne peut que louer ces petites réunions artistiques qui deviennent une source d'émulation pour les enfants, de reconnaissance pour les parents, de satisfaction pour le professeur.

Examens. — M. Jules Parent, fils de M. Parent-Musin, ancien élève du collège de Roubaix, étudiant de la Faculté catholique de Lille, vient de passer avec succès, les derniers examens de pharmacien de 1re classe.

Une partie de chiens ratiers. — Beaucoup de monde, dimanche à quatre heures de l'après-midi, dans la salle de Mme veuve Dominique-Rousseau, rue de l'Alouette, où avait lieu une partie de chiens ratiers ; voici les résultats :

Mars, chien appartenant à M. Huss, a mis 7 minutes 13 secondes pour tuer 50 rats tandis que *Fox* à M. Maes, n'a mis que 6 minutes 51 secondes.

Plusieurs essais ont eu lieu à la suite de cette partie.

Une chute, boulevard Gambetta. — Une ouvrière soigneuse, Mlle Marie Foviau, habitant la rue des Longues-Haies, revenait, dimanche matin, vers dix heures, du marché de la Grand'Place, quand, voulant traverser le boulevard Gambetta, à hauteur de la rue Pierre Motte, elle glissa et tomba.

Elle se releva et voulut continuer sa route, mais elle ne put faire que quelques pas et fut obligée de s'asseoir sur un banc du boulevard. Quelques personnes, témoins de cette chute, se portèrent au secours de la jeune fille qu'ils aidèrent à retourner au domicile de ses parents.

Mlle Foviau s'était fracturée la cheville droite.

Dimanche matin, un gamin, dont les parents habitent une cour de la rue de Tourcoing, Paul Masure, profita d'un moment où il n'était pas surveillé pour monter dans le grenier d'une maison voisine et s'amuser avec plusieurs autres enfants de son âge dans un tas de déchets éparpillés sur le plancher.

L'idée vint à Paul Masure, qui n'est âgé que de huit ans, de jouer *aux pompiers*. Il alla chercher des allumettes et mit le feu à une touffe de déchets qui, très humides, ne flambèrent pas assez vite, sans doute, car il mit du papier pour activer les flammes; ses camarades éteignirent le feu.

Ceci recommença plusieurs fois quand tout à coup les flammes se communiquèrent à du linge pendu sur une corde et les enfants, pris de peur, appelèrent au secours.

Une voisine monta précipitamment et parvint à éteindre le feu. Inutile de dire que les gamins ont reçu une bonne correction pour leur acte d'espièglerie qui aurait pu occasionner une véritable désastre.

Une arrestation, rue Marc Seguin. — Quand on se trouve en défaut, la prudence le plus élémentaire exige de ne pas attirer l'attention sur soi. C'est ce qu'a omis de faire un ouvrier tisserand, Jean Vantickel, qui, dans la soirée de samedi, implorait la charité des passants de la rue Marc Seguin.

Arrêté pour ce fait et conduit au poste de police du 4e arrondissement, Vantickel, qui n'avait pas eu la precaution de prendre un pseudonyme, fut reconnu pour un expulsé de France et pour avoir subi de nombreuses condamnations pour vagabondage.

Vantickel a été conduit sous bonne escorte à la prison de Lille.

Un collectionneur d'oiseaux. — Un jeune homme de 18 ans, Etienne C..., employé dans un établissement de la rue du Coq-Français, est amateur d'oiseaux. Seulement, le moyen qu'il emploie pour s'en procurer n'est pas des plus recommandables.

Samedi, après son travail, il s'installait dans un estaminet de la rue de l'Ommelet et, pendant que la cabaretière était occupée dans une chambre voisine, il s'emparait d'un superbe canari dont la cage était suspendue à la muraille et il plaçait l'oiseau dans un cornet de papier ; il ne tardait pas ensuite à payer sa dépense et à sortir.

Ce ne fut que deux heures plus tard, que la cabaretière s'aperçut de la disparition du canari. Elle fit part de la chose à son fils qui connaissait Etienne C.... et sur qui les soupçons se portèrent immédiatement. Il se rendit chez celui-ci, rue de la Basse-Masure, et trouva une superbe cage garnie de plus de vingt oiseaux provenant sans doute de la même source.

Une violente altercation eut lieu à la suite de laquelle le jeune homme volé a porté plainte.

Les chiens en fourrière. — Dans les journées de vendredi et de samedi vingt et un chiens ont été mis en fourrière et conduits à l'abattoir et huit contraventions ont été dressées pour divagation.

Une femme insultée. — Samedi, vers quatre heures de l'après-midi, une femme de la rue d'Inkermann, Mme Marie P... passait rue Charles-Quint, quand elle trouva, au milieu de la chaussée, un vêtement d'ouvrier qui paraissait avoir été perdu, et qu'elle ramassa.

Elle se disposait à le rapporter au bureau de police, quand une ouvrière, Augustine F..., qui, paraît-il, arriva sur elle et l'accabla d'injures. Plusieurs personnes étant réunies autour d'elles, la fille Fourdrenier arracha violemment l'objet des mains de celle qui l'avait trouvé et la traita de voleuse.

Mme P... a pris des témoins et va citer Augustine F... en simple police.

Wattrelos. — Samedi, vers sept heures du soir, la voiture de M. Dupont, négociant à Lille, revenait de Leers, quand, à quelques pas du *Laboureur*, un accident se produisit à l'essieu. Le conducteur exécuta de suite les réparations et le cheval partit de nouveau à fond de train.

Un jeune enfant, Louis Vandenkerchove, âgé de neuf ans, qui s'amusait à tendre des pièges aux oiseaux, tout entier à sa besogne, n'entendit pas la voiture arriver sur lui et aux cris poussés par le conducteur il voulut se garer, mais trop tard. Il fut renversé par la voiture et projeté de côté à quelques mètres seulement du fossé.

M. Dupont sauta de son cabriolet et donna des soins au blessé qui portait au front une blessure assez large, produite par une pierre, et il le reconduisit chez lui.

Les contusions qu'a reçues en outre Louis Vandenkerchove aux genoux et à la main droite n'offrent aucune gravité.

— Une scène d'une violence rare a eu lieu, samedi matin, vers six heures, sur la route du hameau de St-Liévin.

Un boulanger, venant de Roubaix, fit la rencontre, en sortant de Wattrelos, d'un garçon qu'il avait eu à son service et qu'il avait été obligé de renvoyer, il y a quelques mois, par suite de la négligence qu'il apportait dans son travail.

Le garçon reconnut son ancien patron et commença à l'injurier. Le boulanger, qui connaissait le caractère violent du jeune homme, ne répondit rien. Mais celui-ci, au comble de l'exaspération, sauta sur le marche-pied de la voiture et lança un coup de poing formidable au boulanger, qui, étourdi, ne put lui opposer qu'une résistance très faible. L'agresseur continua à le frapper pendant quelques instants et il ne lâcha prise qu'en voyant arriver une femme.

On ajoute que, pour se venger, il aurait coupé, avec son couteau, les guides du cheval.

Le boulanger a porté plainte contre le jeune homme qui habite Tourcoing.

— Deux marchands ambulants parasitaient âgés l'un de vingt et l'autre de quinze ans, se présentaient, samedi après-midi, dans différentes maisons du quartier du *Sapin-Vert*, où ils offraient en vente leurs articles consistant surtout en porte-monnaie, qu'ils portaient en guise de collier.

L'aîné ayant fait un marché avec un cultivateur, M. C..., celui-ci prétendit pour solder le montant de son achat, une pièce de dix francs. Le marchand objecta qu'il n'avait plus de monnaie et dit qu'il allait demander à son camarade de lui changer la pièce. Comme il avait laissé sur une chaise, un petit paquet enveloppé dans la toile cirée, le cultivateur ne se défia nullement de lui.

Dix minutes se passèrent ainsi; ne le voyant pas revenir, M. C..., sortit de chez lui et se mit à la recherche du marchand, qu'il ne retrouva plus.

Le paquet contenait des fermoirs pour porte-monnaie, différents outils et un coup de poing américain.

Croix. — Malgré l'incertitude du temps, beaucoup de promeneurs se sont rendus, dimanche après-midi, à la ducasse du Crêchet. Dans la soirée la foule a encore augmenté et l'animation s'est prolongée, jusqu'à une heure avancée de la nuit.

RÉUNIONS ET CONVOCATIONS

« Choral Nadaud ». — La commission administrative prie messieurs les sociétaires d'assister à la réunion générale qui aura lieu lundi 21 juillet, à 8 heures 1/2 précises du soir. Présence indispensable.

Ceux qui ne pourront y assister sont priés d'en aviser la commission.

M. Rousseaux vient d'obtenir, à l'exposition industrielle de Perpignan 1890, une médaille d'argent, la plus haute récompense accordée à la prothèse dentaire.

Nous rappelons que M. Rousseaux a déjà obtenu un diplôme d'honneur et une médaille d'or à l'exposition industrielle de Boulogne-sur-Mer 1887.

Médaille d'argent, exposition internationale Bruxelle 1888.

Médaille d'or, exposition algérienne 1889

Pour qu'il n'y ait pas d'erreur possible, il est à remarquer que les diplômes et médailles donnés dans les expositions industrielles ne peuvent avoir aucune comparaison avec les diplomes obtenus dans les Ecoles Dentaires autorisées par le gouvernement; ces écoles seules confèrent des titres ayant une valeur professionnelle. 46738

PILULES GICQUEL, purgatives. 1f50

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT
dans le *Journal de Roubaix* (grande édition),
et dans le *Petit Journal de Roubaix*. — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

TOURCOING

Le Comité lainier s'est réuni, vendredi soir, sous la présidence de M. François Masurel-Jonglez.

Dans cette réunion, communication a été donnée du compte-rendu de la dernière séance du Comité central de Paris ainsi que de divers documents intéressant l'industrie lainière.

A propos du vote émis par le Conseil supérieur du Commerce sur l'imposition des soies grèges et moulinées, le Comité, protestant contre ce vote, a affirmé sa complète solidarité avec ses collègues de l'industrie soyeuse dans la campagne de défense contre l'impôt des matières premières.

Le Comité a voté aussi une adresse de remerciements à M. Jules Siegfried, député, pour les considérations générales dont il a accompagné son rapport sur le budget du ministère du commerce.

Le Comité s'est occupé ensuite du questionnaire devant servir à la rédaction d'un mémoire relatif au droit sur la laine et aux conséquences que ce droit entrainerait pour l'industrie lainière.

Enfin il a été rendu compte de l'état actuel des souscriptions. Le Comité a exprimé l'espoir que le négoce de laines, principalement intéressé dans cette question, participerait dans une large mesure aux frais occasionnés par la défense commune.

Une excursion à Bon-Secours, organisée par la société de géographie de Lille, aura lieu dimanche prochain 27 courant. On trouvera le programme plus loin.

Les personnes désireuses de prendre part à cette excursion sont priées de s'inscrire au plus tôt chez le secrétaire du comité de Tourcoing, 42, rue des Poutrains.

Le concours de gymnastique. — Nous lisons ce qui suit dans le *Carabinier-Gymnaste* :

« Le Comité d'organisation de la Xe fête de l'*Association régionale du Nord et du Pas-de-Calais* a adressé à toutes les Sociétés de la Seine, de l'Oise, de l'Ouest, de l'Est et du Nord de la France, ainsi qu'à toutes les Sociétés belges, la circulaire suivante accompagnée d'un questionnaire :

« Monsieur et cher camarade,

» Le 25 mars dernier, nous vous invitions à la Xe fête de l'*Association régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais*, qui sera célébrée avec un éclat exceptionnel, à Tourcoing, les 24 et 25 août prochain.

» Aussi, désireux de compter votre Société au nombre de celles qui participeront à nos concours en même temps qu'à cette fête internationale, nous venons vous renouveler notre invitation avec l'espérance de la voir agréer.

» Nous vous avons adressé, le 30 mai, le programme complet de la fête et des concours; vous avez donc pu vous rendre compte de l'importance des prix et primes qui sont annoncés, auxquels viendront s'adjoindre les nombreux dons qui sont promis au Comité d'organisation.

» Nous appelons votre attention sur les avantages qui vous sont offerts et qui sont bien faits pour attirer, dans notre industrieuse et patriotique cité, un grand nombre de gymnastes et amis.

» Nous avons déjà l'assurance de posséder, les 24 et 25 août, plus de 50 Sociétés belges et françaises ; mais, quoique ce chiffre paraisse élevé, relativement aux précédentes fêtes de gymnastique, nous serions heureux de le voir s'augmenter encore.

» Nous voulons que la Xe fête de l'*Association régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais* se célébrant, pour ainsi dire, sur la ligne de démarcation de deux pays amis, soit une imposante manifestation de la sympathie et de la fraternité qui les unit et dont les preuves ont été si abondantes depuis plus d'un demi-siècle.

» Pour faciliter la tâche du Comité d'organisation, qui tient à vous recevoir dignement, et pour lui permettre d'assurer tous les services, veuillez lui retourner, dans le plus bref délai avec votre adhésion définitive, le questionnaire que vous trouverez ci-joint, après l'avoir rempli.

» Recevez, monsieur et cher camarade, l'assurance de ma considération très distinguée. Pour la Commission :

» *Le Vice-président*, MASURE-SIX,
» Conseiller Municipal. »

» Depuis quelques jours, les adhésions sont nombreuses et tout fait présager un magnifique succès.

» Le Comité, de son côté, ne ménagera rien pour donner à la fête un éclat inusité; sitôt le retour des gymnastes tourquennois, de la XXe fête fédérale belge à Verviers, la commission se réunira et arrêtera définitivement le programme de la fête et tous les divertissements qui l'accompagneront. »

A pile ou face. — C'est un jeu de hasard qui se pratique beaucoup ici, dans les impasses et dans les coins écartés. Ce ne sont pas seulement les gamins qui s'y livrent, mais plus particulièrement les désœuvrés de 16 à 18 ans.

Dimanche après-midi, l'agent Depoorter aperçut un groupe nombreux de jeunes gens qui se livraient à ce jeu; à son approche ils déguerpirent au plus vite. A l'exception d'un bonhomme de 12 ans, qui fut tiré à pile et déclina bravement ses nom et prénom. Pendant que l'agent prenait note sur son carnet, le gaillard se sauva en lançant à Depoorter les plus grossières injures. Mais celui-ci a de bonnes jambes et il fut vite rattrapé le petit drôle. Cependant il n'en vint pas facilement à bout : il fut frappé à coups de pied, égratigné et mordu. Il fallut donc arrêter le petit malheureux, qui sera conduit aujourd'hui à Lille.

Bris de clôture. — Le quartier de la Blanche-Porte a encore eu, samedi soir, le théâtre d'une scène de tapage et de désordres de toutes sortes qui ne se produisent malheureusement que trop souvent dans ces parages. Trois individus en état d'ivresse, parmi lesquels un frère du lutteur Henno, dont il est question ci-dessous, ont visité plusieurs cabarets, armés de briques et ont brisé carreaux de vitre, chopes et verres.

Ils ont été arrêtés tous les trois.

Peut-être, s'ils avaient pu payer la casse, ne les eût-on pas retenus ; mais en réunissant toutes leurs ressources ils n'arrivaient qu'à la somme de 5 fr., et les notes se montaient à plus du double. On les a donc maintenus.

Violences et ivresse. — Charles Henno, un nom bien connu à la police, est poursuivi pour violences et ivresse, dans la soirée de vendredi dernier.

Les suites d'une fugue. — Henri Cattoire, bâcleur, n'a que 14 ans, et déjà le joug paternel lui pèse. Depuis quelques jours il avait quitté la maison de ses parents, rue Vienne, et s'était fait conducteur de bestiaux, pour le compte d'un grand marchand des environs.

Vendredi soir, il revenait par le Brun-Pain, porteur de 6 francs, qu'il avait gagnés à son nouveau métier, quand il rencontra le fameux Clément Wibaut, de Tourcoing, en compagnie d'un sieur X..., de la rue de Tournai, un fainéant qui fait le déshonneur de son honorable famille. Wibaut, pressentant que le gamin avait quelque argent, le décida à prendre gîte avec lui et son compagnon dans une grange isolée.

Cattoire, en s'éveillant de grand matin, constata la disparition de sa bourse, qu'il retrouva, mais vide, à la place où avait dormi Wibaut. Celui-ci était sorti et s'était arrêté sur le bord d'un champ de blé, voisin de la grange. L'enfant l'aperçut qui comptait de l'argent. Comme il savait qu'il n'en possédait pas la veille, il l'aborda et lui dit : « Tu m'as volé, rends-moi au moins 40 sous, et je ne dirai rien. » Mais l'effronté voleur menaça sa victime et s'en alla droit dans un cabaret, avec son ami de la rue de Tournai.

Cattoire les suivit de loin. Il conta son histoire à quelques passants, et bientôt un rassemblement se forma; et des propos menaçants furent proférés à l'adresse du voleur. N'oublions surtout de citer la conduite d'un marchand de Mouveaux, M. Denys, taille en hercule, qui empoigna Wibaut au collet et, laissant là sa voiture et son cheval, le conduisit ainsi l'espace de près de deux kilomètres, au cabinet de M. Van-Costenoble.

Wibaut est un habitué de la police correctionnelle; cette année-ci seulement, il a déjà subi deux condamnations à un mois, l'une pour vol, l'autre pour vagabondage.

Il a débuté ainsi dans son interrogatoire : « Oui, je suis un vagabond ; je n'ai pas de métier, ni de domicile ; j'ai pris l'argent de Cattoire, c'est vrai ; mais je connais le rata de la prison et cela ne me fait rien de me remettre un moment à ce régime en attendant autre chose. »

Le coquin sera conduit aujourd'hui lundi à Lille.

Exploits de gamins. — M. Pierre Cau, trieur, occupe de vastes magasins rue de Chanzy, dont les caves sont louées à MM. J.-B. et L. Grau, négociants en vins et spiritueux. Ces caves sont remplies de pièces de vins et d'alcool. Les soupiraux sont bouchés avec de la paille.

Dimanche, vers 7 heures 1/2 du soir, on vit tout à coup une épaisse fumée sortir des magasins. M. Pierre Cau fils, demeurant rue du Pouilly, courut vite au poste des pompiers croyant que le feu avait pris dans une partie des batiments où on met les déchets. Aussitôt arrivé, l'adjudant reconnut que la fumée ne venait pas de là, mais des caves.

On fit sauter une des portes en fer, placée au ni-

FEUILLETON DU 22 JUILLET 1890. — N° 53

UN DRAME